

Séance du 30 janvier 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 24 janvier 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Millet-Barbé à Mme Dumas, M. Soroste à M. Pommiez, Mme Boé à M. Lacassagne, Mme Darmendrail à M. Grenet, Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé, Mme Capdevielle à M. Etcheto, M. Bergé à Mme Thicoipé.

EXCUSE : M. Ugalde.

ABSENTS : M. Arandia, Mme Loupien-Suares.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

M. Pommiez présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FINANCES – Versement d'avance sur subvention par anticipation au vote du budget primitif 2014.

Par délibération du 12 décembre 2013, le conseil municipal a approuvé le versement d'une avance sur subventions à plusieurs associations financées par la ville, dont 5 000 € à l'association Image et outils, domiciliée à Grenoble, pour le centre d'art Spacejunk ouvert à Bayonne en 2007 rue Sainte-Catherine. L'activité de Spacejunk étant assurée à compter du 1^{er} janvier 2014 par l'association bayonnaise Praxis, c'est à cette dernière qu'il convient de verser l'avance prévue de 5 000 €.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le versement cette avance à valoir sur la subvention définitive qui sera votée ultérieurement.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.